

Randonnée balisée N°58.

Cette boucle permet, depuis d'anciennes voies, de découvrir les différents aspects de la Forterre, terre de grandes cultures, parsemées de bois.

Durée	5h 40	Difficulté	Moyenne
Distance	17,68 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	219 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	228 m	Commune	Lain (89560)
Point haut	313 m	Région	Puisaye
Point bas	221 m		



Description

Le parking de départ de cette randonnée est situé devant l'église.

(D/A) Devant la borne de recharge de véhicules électriques, avec l'église à main droite, se diriger dans la Grand'Rue, passer devant le portail de cette église et tourner à gauche en direction de la mairie. Remonter cette rue en laissant sur la gauche la Rue de la Messe. Après avoir laissé les dernières maisons, prendre le chemin de droite sur 150m environ. Au croisement, descendre sur la gauche. Suivre la lisière des bois pour atteindre des bâtiments de ferme.

(1) Prendre tout droit pour arriver à un premier croisement. Tourner à gauche et au carrefour suivant, toujours à gauche.

(2) Traverser avec prudence la D85 (Rue des Bourguignons). Laisser le premier chemin sur la droite juste après le passage sur le Ruisseau Saint-Bonnet pour monter et trouver un carrefour.

(3) Aller tout droit et rejoindre une voie goudronnée.

(4) Tourner à gauche et garder cette voie jusqu'au carrefour avec la D301 (croix sur la droite). Traverser la voie et descendre le chemin. Après le gué, oublier le chemin sur la droite. Remonter jusqu'à la route.

(5) Virer à droite. Traverser le hameau en gardant la route jusqu'au carrefour situé dans un virage avec un chemin traversant.

(6) Tourner à gauche (**attention** aux véhicules pouvant déboucher dans le virage). Le chemin est bordé de haies assez denses et de jardins, puis de bois.

(7) Traverser avec prudence la D85. Garder l'accotement de gauche sur une centaine de mètres. Au bout de la haie, quitter la route en virant à gauche. Poursuivre et tourner à droite au premier carrefour et à gauche au suivant. À la cote 299, suivre le parcours du chemin (le chemin de gauche mentionné sur le fond IGN n'existe plus).

(8) Partir par la droite sur la voie goudronnée pour une centaine de mètres. Obliquer dans le chemin sur la gauche situé juste avant le virage. Après un virage à l'équerre, virer de suite sur la droite et descendre jusqu'au chemin transversal.

(9) Prendre sur la gauche ce chemin bordé de haies et poursuivre jusqu'à la route.

(10) Traverser avec prudence cette voie routière et s'engager dans le chemin en face. Poursuivre en gardant les champs toujours à main droite. Au croisement, garder le chemin principal et non la voie transcrite sur le fond IGN.

(11) Traverser avec prudence cette voie routière et s'engager dans le chemin en décrivant un léger gauche/droite. Parvenir à un carrefour de 4 voies anciennes.

(12) Partir sur la gauche en montant et traverser la petite route pour continuer sur l'ancienne voie romaine qui grimpe et part à l'équerre sur la gauche. Laisser filer juste avant le bosquet cette voie pour aller tout droit et arriver face à des hangars agricoles.

(13) Conserver le chemin qui descend sur une petite route goudronnée en laissant au passage un chemin sur la droite. Arrivé à la route, tourner à

Points de passage

- D/A Parking de l'Église**
| N 47.617598° / E 3.346014° - alt. 282 m - km 0
- 1 Bâtiments de ferme à main droite**
| N 47.629334° / E 3.345444° - alt. 275 m - km 1.96
- 2 Traversée de la route D85**
| N 47.63433° / E 3.346561° - alt. 245 m - km 2.67
- 3 Croisement de 4 chemins**
| N 47.640526° / E 3.342751° - alt. 271 m - km 3.44
- 4 Débouché sur une voie de circulation**
| N 47.645195° / E 3.336851° - alt. 279 m - km 4.14
- 5 Débouché sur une voie de circulation**
| N 47.636101° / E 3.323568° - alt. 262 m - km 5.59
- 6 Croisement route/chemins**
| N 47.639427° / E 3.321852° - alt. 255 m - km 6.02
- 7 Traversée de la route D85**
| N 47.631127° / E 3.316637° - alt. 280 m - km 7.07
- 8 Voie goudronnée**
| N 47.618921° / E 3.315522° - alt. 305 m - km 8.89
- 9 Chemin transversal (ancienne ligne de train)**
| N 47.614647° / E 3.310748° - alt. 268 m - km 9.55
- 10 Traversée de la route D4**
| N 47.607624° / E 3.327259° - alt. 240 m - km 11.11
- 11 Bâtiment et chenil à gauche**
| N 47.602285° / E 3.348373° - alt. 231 m - km 12.83
- 12 Carrefour anciennes voie ferrée et voie romaine**
| N 47.597163° / E 3.354896° - alt. 221 m - km 13.58
- 13 Hangars agricoles**
| N 47.610038° / E 3.360584° - alt. 277 m - km 15.52

droite, effectuer 300m environ.

(14) Remonter par la chemin sur la droite. Passer la station d'épuration et arriver sur une voie de desserte.

(15) Tourner à droite et passer entre les bâtiments d'élevage. Au carrefour, virer à gauche. Continuer sur cet axe principal pour atteindre l'église (D/A).

● **14 Quitter la route pour un chemin**

| N 47.612332° / E 3.34993° - alt. 255 m - km 16.52

● **15 Station d'épuration sur la gauche**

| N 47.617077° / E 3.349157° - alt. 269 m - km 17.26

📍 **D/A Parking de l'Église**

N 47.617605° / E 3.346024° - alt. 282 m - km 17.68

Informations pratiques

Parcours très souvent sans ombre, peu de possibilités de trouver des points d'eau potable. Chemins assez larges dans l'ensemble. Cette randonnée est proposée par l'[Office de Tourisme de Puisaye-Forterre](#).

Le balisage est assuré par l'association À chacun son chemin en Puisaye-Forterre suivant la charte graphique de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre dans le sens de la description et porte le N°58.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

En cas de soucis, merci de remplir [ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

À voir

Au (12), ce carrefour est chargé d'histoire : l'on quitte une ancienne voie ferrée pour emprunter une ancienne voie romaine qui arrive sur la droite et file sur la gauche. L'appellation de cette voie a été modifiée suite au remembrement, son parcours ayant été modifié à hauteur du Bois Joly (les Sept Arpents), elle porte le nom de Voie des Romains. Pour la suite de son parcours, elle reprend le nom d'Ancienne voie romaine.

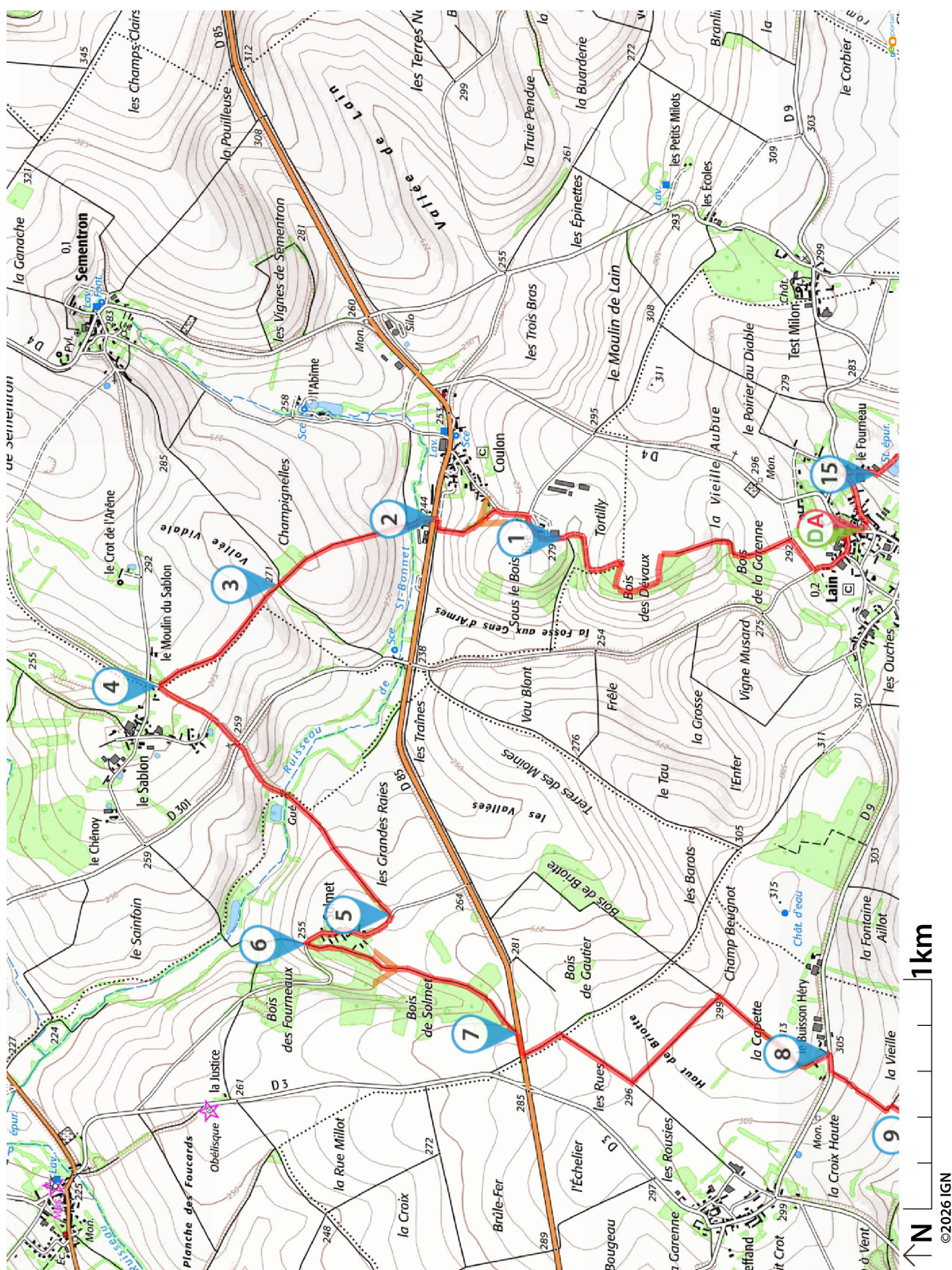
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-chemin-de-la-romance/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

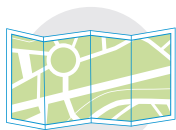
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



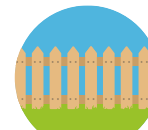
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



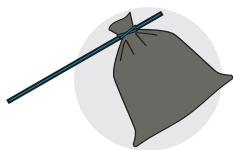
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



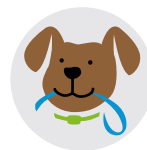
RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.